

DOSSIER DE CANDIDATURE

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

« MÉDIATION ET AUTRES MODES ALTERNATIFS
DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS »

Formation continue

Photo
d'identité

1. VOS INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom patronymique : _____

Nom d'usage (le cas échéant) : _____

Prénom(s) : _____

Nationalité : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ *Ville* : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

2. VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Complétez le tableau suivant en indiquant les dernières formations diplômantes suivies :

| DIPLÔME OBTENU | ÉTABLISSEMENT AYANT DÉLIVRÉ LE DIPLÔME | ANNÉE D'OBTENTION DU DIPLÔME |
|----------------|--|------------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Complétez le tableau suivant en indiquant les dernières formations non diplômantes suivies :

| INTITULÉ DE LA FORMATION | ORGANISME AYANT ORGANISÉ LA FORMATION | DATE ET DURÉE DE LA FORMATION |
|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

5. LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Rappel (pour plus de renseignements : voir la plaquette de présentation et les contacts) :

Le Diplôme d'université « Médiation et autres modes alternatifs de règlement des différends » de l'Université de LORRAINE se déroule dans les locaux de la Faculté de droit, sciences économiques et gestion de NANCY (13, place Carnot à Nancy). Pour la première année, les cours se dérouleront de janvier à juillet 2020.

La durée totale de ce diplôme est de 195 heures réparties sur deux niveaux :

- *Niveau 1* : parcours général, d'une durée de 80 heures dispensées lors d'une première année ;
- *Niveau 2* : parcours spécial, d'une durée de 115 heures dispensées lors d'une seconde année.

Le Diplôme d'université « Médiation et autres modes alternatifs de règlement des différends » est délivré aux titulaires des deux niveaux.

Toutefois, les praticiens justifiant d'une expérience théorique et professionnelle en matière de médiation et/ou autres modes alternatifs de règlement des différends, durant les trois dernières années au-moins avant leur inscription, peuvent solliciter une dispense du niveau 1. Par une décision spéciale du jury de sélection, ils pourront entrer directement en niveau 2.

Ces précisions étant faites, vous sollicitez une inscription :

- En niveau 1 (parcours général)
- En niveau 2 (parcours spécial), car :
 - Vous êtes titulaire du niveau 1
 - Vous sollicitez la dispense du niveau 1. Dans ce cas, **il vous appartient de justifier vos compétences théoriques et professionnelles sur papier libre, joint à la présente candidature.**

Dans le cadre du niveau 2, certaines spécialités vous seront proposées, sous réserve qu'un nombre suffisant de candidats se présente.

Indiquez les trois spécialités qui seraient susceptibles de vous intéresser, par ordre de préférence :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| ... Les MARD en matière familiale | ... Les MARD en matière pénale |
| ... Les MARD en matière commerciale | ... Les MARD en matière administrative |
| ... Les MARD en matière sociale | ... Les MARD en matière médicale |

6. LA PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de :

- 1 200 euros pour le niveau 1
- 1 800 euros pour le niveau 2

Ce coût est forfaitaire. Il comprend la participation à la formation et les documents pédagogiques. Il ne comprend aucun autres frais, tels les frais de déplacement, d'hébergement, de parking ou encore de restauration des participants.

Indiquez les modalités potentielles de prise en charge de ce coût (plusieurs sources de financement sont possibles, voire nécessaires) :

- Par une prise en charge personnelle
- Par l'intermédiaire de mon entreprise, ma structure
- Par l'intermédiaire d'un organisme de fonds de formation (OPCO – FIF-PL – etc.).
- Par la mobilisation de mon Compte professionnel formation (CPF)
- Par d'autres financeurs (Pôle emploi, Région, Ordre professionnel, etc.).

Un accompagnement de vos démarches en vue du financement de votre formation vous est proposé par l'Université de LORRAINE.

N'hésitez pas à contacter Madame Régine TIJOU :

regine.tijou@univ-lorraine.fr

ou

03 72 74 19 31

7. LA PROCÉDURE DE CANDIDATURE ET SES SUITES

1. Le présent dossier de candidature doit être complété et signé. Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable : la candidature sera rejetée.
2. Le présent dossier de candidature peut être accompagné :
 - D'une lettre de motivation (pièce non obligatoire, sous réserve que le point 4 du présent dossier soit *a minima* complété) ;
 - D'une éventuelle demande de dispense du niveau 1 (voir point 5 du présent dossier).
3. Le présent dossier de candidature (et les éventuelles pièces complémentaires) doit être transmis **au plus tôt** et, **en tout état de cause avant le 2 décembre 2019**, :
 - Soit via l'application *ecandidat* (<https://ecandidat.univ-lorraine.fr/#!accueilView>). Cette application de l'Université de LORRAINE sera toutefois inaccessible à compter du 31 octobre 2019
 - Soit par mail au directeur du diplôme : mathieu.martinelle@univ-lorraine.fr
 - Soit par courrier à :

SERVICE FORMATION CONTINUE DIPLÔMANTE
À l'attention de Madame Régine TIJOU
Faculté de droit, sciences économiques et gestion de NANCY
13, place Carnot
54000 NANCY
4. Dès l'envoi de votre candidature, le directeur de la formation étudie votre dossier et vous convie, si besoin, à un entretien physique ou téléphonique afin de s'assurer de la cohérence de votre projet professionnel, de votre projet de formation, et de vos besoins de la formation. Une étude particulière est donnée aux candidats sollicitant la dispense du niveau 1.
5. Un jury de sélection se réunit ensuite afin de rendre un avis pédagogique définitif : favorable, défavorable ou liste d'attente.
6. La décision du jury de sélection vous est ensuite communiquée **par mail**.
7. Une réunion de pré-rentree sera organisée durant la semaine du 16 au 20 décembre 2019.
8. La formation sera dispensée à compter du **vendredi 10 janvier 2020** et jusqu'au **samedi 4 juillet 2020**.

Fait à

Le

Signature